

ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG

CONDUITE À TENIR

Le personnel infirmier en général et les préleveurs tout particulièrement, sont exposés à un risque non négligeable d'AES, pour lequel une procédure est définie, suivant les recommandations des autorités sanitaires.

L'observance de la conduite à tenir ci-dessous est IMPERATIVE - elle s'impose en cas de **coupure, piqûre, projection sur muqueuse.**

IMMEDIATEMENT

NETTOYAGE ET DESINFECTION

- Piqûres ou blessures ou contact sur peau lésée:

A Nettoyage eau + savon

B Rinçage abondant

C Désinfection **par trempage au moins 5 minutes** à

- l'alcool à 70° **ou**

- Bétadine jaune **ou**

- Dakin pur

- Projections sur muqueuses ou yeux

Rinçage abondant au moins **5 minutes** au **lave-œil**:

- eau ou

- sérum physiologique

Pour toutes démarches suivantes :

- L'évaluation du risque de contamination
- la déclaration d'accident du travail ,
- le suivi sérologique

Cf. protocole en vigueur dans votre établissement.

Pour le personnel du laboratoire se référer au document interne MS-RISQ-INS001 sur Kalilab